

Communiquer au niveau départemental sur la prévention des déchets

Sensibilisation du grand public
Région : Pays de la Loire

Mots clés : Grand public | Sensibilisation | prévention des déchets



Collectivité

Conseil départemental de
la Mayenne
39 rue Mazagran
53014 Laval

Partenariat

Agences de communication
Direction de la communication du
Conseil Général
EPCI en charge des déchets
Emmaüs

Date de lancement : Juin 2010

Objectifs

- optimiser les coûts en mutualisant les moyens
- délivrer le même message à tous les mayennais
- avoir une communication efficace en alliant une campagne média grand public départementale et une sensibilisation sur le terrain au niveau locale

Réalisation de l'objectif

- les outils développés sont très utilisés par les EPCI
- identification des mayennais à la campagne « écomotivée »
- vie du site internet avec l'envoi de newsletter et organisation de jeux concours à destination de plus de 8000 mails

Résumé :

Fin 2009, le département a signé un plan territorial de prévention avec l'ADEME. C'est dans ce cadre que les élus ont décidé de mettre en œuvre une communication départementale sur la prévention qui avait été définie un an plus tôt lors de la révision du PEDMA. Les axes de communication qui ont été développés sont la réalisation d'une campagne média départementale et l'élaboration d'outils d'animation et des supports communication pour les EPCI.

Pourquoi agir ?

- Communiquer les mêmes grands messages sur la prévention des déchets à tous les habitants du département

L'organisation intercommunale du département de la Mayenne se compose d'une communauté d'agglomération et de 9 Communautés de communes. 9 EPCI ont mis en place un programme local de prévention et réalisent des animations de sensibilisation. Afin d'unifier la communication et de mutualiser les moyens, le Conseil Départemental s'est engagé depuis 2009 dans une démarche de sensibilisation et d'information du grand public, en partenariat avec les collectivités compétentes. Sous le slogan de la campagne « En Mayenne, soyons tous éco motivés », les outils créés sont diffusés depuis 2010 sur l'ensemble du département.

- Faire connaître les gestes de la prévention des déchets au grand public

La prévention des déchets est très souvent réalisable par l'acquisition de gestes simples tels que les achats mini-déchets, le réemploi ou la lutte contre le gaspillage alimentaire. En s'appuyant sur un site internet dédié, des campagnes d'affichage, des spots radiophoniques, la réalisation de films mais aussi de démonstrations sur le jardinage au naturel, la communication départementale a pour objectif de faire naître une prise de conscience que chacun peut agir à son échelle.

Planning

Décision : 2010

Préparation et conception des outils : tout au long du PLP

Opérationnel : depuis 2010

Durée de l'action : en continu depuis 2010

Coûts

Définition de la stratégie : 24.000 euros

Création des outils, impression, vie du site internet : 150.000 euros

Campagne média : 45.000 euros

Moyens humains

Coordination par le CG : 0,5 ETP

Moyens techniques

Agence de communication

Bilan en chiffres

45.000 visites sur le site internet de 2010 à 2015

4 newsletters par an, 1 jeu concours

3 films

Lien fiche action-résultat :

<http://optigede.ademe.fr/fiche/communiquer-au-niveau-departemental-sur-la-prevention-des-dechets>

Code SINOE : 4633

Les actions mises en œuvre par la collectivité

L'objectif de cette action est d'inciter les mayennais à adopter des comportements visant à réduire les déchets. Il s'agit donc de concevoir des campagnes de communication pour tout le département. Des supports d'animation ont été également développés et sont proposés aux EPCI.

• Le concept

La campagne de communication « **En Mayenne, soyons tous écomotivés** » s'articule autour d'une **campagne média grand public départementale** et une sensibilisation sur le terrain avec les animateurs prévention des territoires. Des opérations de communication tests sont également initiées avec les EPCI (animation en jardinerie sur le compostage, le paillage et les alternatives aux pesticides ; animation dans un magasin de bricolage sur les déchets toxiques avec une entrée qualité de l'air intérieur). De plus, le Conseil Départemental organise tous les ans des démonstrations de jardinage au naturel (compostage / paillage, tonte mulching) sur l'ensemble du département en collaboration avec les EPCI.

• Les supports de communication

- Un site internet www.ecomotives53.fr dédiée à l'économie circulaire, avec une partie citoyen (Je m'engage au quotidien), une partie collectivité (j'agis sur mon territoire) et une partie entreprise (j'éco-développe mon entreprise). Une newsletter est envoyée 5 fois par an à un fichier de 8 000 mails.
- Des affiches distribuées aux EPCI et diffusées dans les bus de l'agglomération de Laval,
- Des spots radios diffusés sur les radios locales,
- 3 mini films d'animation visibles sur le site internet et dans les cinémas de Laval et Mayenne.

• Les outils d'animation

Dans une logique de mutualisation de moyens et afin d'uniformiser le message délivré aux Mayennais, le Conseil Départemental a réalisé des supports d'animation à destination des collectivités tels que des kakémonos sur les gestes de la prévention, le marquage uniforme des véhicules de collecte (5 collectivités participantes sur 12), l'édition de guides sur la bonne gestion des déchets toxiques et le jardinage au naturel, la réalisation de totems pour les déchèteries et la distribution de réglottes de tri (100.000 unités distribuées par 9 EPCI sur 10).

Le « plus » de l'opération

Cette opération a l'avantage de sensibiliser l'ensemble de la population d'un large territoire avec les mêmes messages et les mêmes outils. Elle se caractérise également par l'association au projet de tous les EPCI en charge des déchets.

Reproductibilité

La mise en œuvre d'une communication à l'échelle départementale nécessite un budget important. Néanmoins, une action de ce type peut être réalisée dans un autre département en tenant compte des caractéristiques et priorités locales.

Pour en savoir plus

Sur le site internet de l'ADEME

www.ademe.fr/dechets

www.reduisonsnosdechets.fr

<http://optigede.ademe.fr>

Sur le site internet dédié à la prévention du Conseil Départemental

<http://www.ecomotives53.fr/>

Contacts

Conseil Départemental de la Mayenne

Delphine Montagu

Mail :

delphine.montagu@lamayenne.fr

ADEME Pays de la Loire

Tél : 02 40 35 68 00

Mail : gaetane.gergaud@ademe.fr